

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2024

Le quatre du mois de juillet deux mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Mireille PALMIER, adjointe, celle-ci certifie que la convocation des membres en exercice était de 15.

Secrétaire de séance : Lorène GRANGE

Membres présents à la séance : Mireille PALMIER, Fabien MARTINON, Nathalie BLANCHARD, Philippe SESSIECQ, Joëlle BAYARD, Dominique DUBOIS, Fabienne ETAIX, Lorène GRANGE, Michelle CHIRAT

Membres absents ayant donné pouvoir : Gérard BORDET donne pouvoir à Mireille PALMIER, Olivier FAJWISIEWICZ donne pouvoir à Philippe SESSIECQ, David BEFORT donne pouvoir à Fabien MARTINON

Membres absents excusés : Christophe GUILLARME, Édouard PONCET, Christophe GERARD

Date de la convocation : 27 juin 2024

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE - Délibération 2407001

Madame PALMIER propose d'accueillir un apprenti (Antoine PONTILLE domicilié à Neulise) en formation CAPA Jardinier Paysagiste à l'OFA de Roanne Chervé à la prochaine rentrée.

La durée de la formation est de 2 ans soit du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2026.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

CONVENTION AVEC INTERMARCHÉ POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'AVOCATS ENGAGÉS CONCERNANT LA REQUÊTE SAS CASINO DISTRIBUTION FRANCE – Délibération 2407002

Madame PALMIER rappelle que la commune a été destinataire d'une requête présentée par la SAS Distribution Casino France devant la Cour Administrative d'Appel de Lyon pour l'annulation du permis de construire N° PC04206522A0024 en vue de l'extension de la surface de vente d'Intermarché.

La commune a signé une convention d'honoraires avec Maître Natacha BARBEROUSSE, Avocat au barreau de Dijon afin de la représenter devant la Cour Administrative de Lyon.

Madame PALMIER propose de signer une convention avec la SA NILAM pour permettre à cette dernière de rembourser à la commune le montant des frais engagés.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION « UNITE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS PALLIATIFS » – Délibération 2405003

L'association « Unité mobile d'accompagnement et de soins palliatifs du Forez » contribue au développement des soins palliatifs et à l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

A l'occasion de ses 20 ans, l'association souhaite offrir un spectacle au public et sollicite la mairie pour obtention d'une subvention.

Madame PALMIER propose de verser 150 euros.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

TARIFS CAVEAUX ET CONCESSIONS FUNERAIRES DANS L'ANCIEN CIMETIERE ET DANS LE CIMETIERE PAYSAGER – Délibération 2407004

Madame PALMIER propose de fixer les tarifs des caveaux et concessions funéraires comme suit :

- Caveaux dans le cimetière paysager :

-Simple : 2 200 € HT – 2 640 € TTC

-Double : 2 750 € HT – 3 300 € TTC

Concessions dans les deux cimetières :

- Simple 15 ans : 200 €

- Simple 30 ans : 400 €

Cavernes dans l'ancien cimetière :

-15 ans : 330 €

-30 ans : 600 €

Espace cinéraire dans le cimetière paysager :

-15 ans : 200 €

-30 ans : 400 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

MODIFICATION DU REGLEMENT DU CIMETIERE – Délibération 2407005

Nathalie BLANCHARD présente les articles modifiés du règlement du cimetière afin d'intégrer les préconisations relatives au cimetière paysager et préciser quelques points du règlement existant. Madame PALMIER propose à l'assemblée d'approuver le règlement du cimetière modifié.

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

NON VALEUR ASSAINISSEMENT – Délibération 2407006

Madame PALMIER propose de comptabiliser des non-valeurs correspondant à la redevance d'assainissement de 2023 d'un montant de 88.56 €

Décision du conseil municipal :

POUR : 12	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0	NPPAV : 0
-----------	------------	----------------	-----------

QUESTIONS DIVERSES :

➤ Fabien MARTINON :

-Micro-crèche :

Réunion budgétaire avec la CAF et CCFE : le montant restant à la charge de la commune en fonctionnement est évalué à 25 000 € par an (voir si aide CCFE).

La CAF versera une subvention sur l'investissement.

Prochaine réunion avec les services de la CAF : 9 septembre

Réunion avec l'architecte. L'appel d'offres est lancé, remise des plis avant le 1^{er} août à 12 heures. Coût de la construction 680 000 €. Montant important lié à la valeur des matériaux (isolation phonique...) à la nature

du sol (renforcement des fondations) et à l'aménagement extérieur (assainissement, cuve de rétention d'eaux pluviales...).

-Commission déchets CCFE :

73 % de foyers ont 1 à 2 personnes, 20 % ont 3-4 personnes, 7% ont 5 personnes et plus. Territoire attractif, dynamique mais vieillissant. Un nouvel appel d'offres a été lancé donc la grille tarifaire va évoluer.

-Programme voirie : montée Civensoise avec crépi du mur. Devis Teyssier Construction 983 €

-Local des boules : le matériel qui se trouve dans le local est laissé par l'ancienne association.

-Pétanque : réunion prévue en juillet – les menuiseries du local seront changées la semaine prochaine

-Réunion annuelle avec les associations : bien passée. Les associations demandent du stockage pour leur matériel.

-City stade : dossier de demande de subvention déposé auprès de l'Agence Nationale du Sport, le projet est éligible. Nous sommes dans l'attente de la réponse de la commission en septembre.

➤ Mireille PALMIER :

-Point sur le dossier du legs Laffay,

-Subvention voirie : 14 997 € attribués par le Département pour le programme 2024,

-Prêt de la Civensoise pour que les familles se réunissent après les enterrements : peut-on fixer le tarif du nettoyage à 150 € ? (à rediscuter lors du prochain conseil),

-Mercredi 18 septembre : don du sang , demande de bénévoles,

-Inauguration cimetière paysager le 6 septembre 11 h,

-Apéritif fête patronale le samedi 20 juillet à 11 heures (Monsieur le Maire n'a pas envoyé d'invitation aux élus des communes voisines afin de rester disponible pour les civensois),

École : subvention de la mairie pour les voyages scolaires CM1-CM2 tous les 2 ans. 1/3 du prix du voyage avec un plafond 60 € par enfant et un maximum d'enveloppe globale de 1620 €,

-Réception de départ des CM2 : 11 élèves partent en 6^e. Ils ont reçu une calculatrice offerte par la municipalité et un livre offert par l'éducation nationale,

-Fête de l'école le 29 juin : 40 ans de l'APE (spectacle Crazy Dunkers, kermesse, food-truck),

-CMJ : défilé à Feurs lors du passage de la flamme olympique,

-CPTS : AG le 27 juin aux Balcons du Forez – journée porte ouverte le 12 juillet au siège à Civens,

-Nouvelles dégradations commises toujours par le même individu : Croix et gilets jaunes au rond-point, tag devant le monument aux morts, dégradations de panneaux signalétiques... Nouveau dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

TOUR DE TABLE :

Philippe SESSIECQ :

-Marché : passe câbles sol pour la traversée de route commandés,

-Convention avec CITEO signée (subvention versée pour gérer les déchets sauvages sur la commune).

Fabienne ETAIX :

-Mutuelle Loire Forez : envoi des tarifs et plaquette de présentation.

Dominique DUBOIS :

-Remerciements pour les messages, la présence aux obsèques de son papa,

-Programme des animations 2024-2025 de la MJC en préparation.

Nathalie BLANCHARD :

-Flyers distribués pour sensibiliser aux problèmes de stationnement sur la bande cyclable à Charbonnel,

-Décaler l'éclairage à Charbonnel qui s'éteint à 22 heures,

-Concours fleurissement communal : 21 maisons visitées.

Mireille PALMIER :

-CMJ : l'hôtel à insectes se termine, sortie à l'escape-game d'Andrézieux et pique-nique au parc à Feurs.

-Élections : rappel sur l'organisation du 2^{ème} tour des législatives dimanche 7 juillet,

-Fête du jeu organisée par CCFE aux Balcons du Forez de 10 heures à 18 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40

Mireille PALMIER
Adjointe au Maire

Lorène GRANGE
Secrétaire de séance